

**ROYAUME DU MAROC  
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN**

**RECENSEMENT GENERAL  
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004**

**CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES  
ET SOCIO-ECONOMIQUES**

**REGION DE MARRAKECH-TENSIFT-AL HAOUZ**

**SERIE REGIONALE**

**DIRECTION REGIONALE DE MARRAKECH-TENSIFT-AL HAOUZ**

**2006**



# SOMMAIRE



<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>I- LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION</b> ..	<b>9</b>
I.1 Accroissement démographique et répartition spatiale de la population ....	9
I.2 Population selon l'âge et le sexe .....	10
I.3 Etat matrimonial de la population .....	13
I.4 Fécondité .....	15
<b>II- LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION</b> .....	<b>19</b>
II.1 L'aptitude à lire et à écrire .....	19
II.2 Niveau d'étude de la population .....	22
<b>III- L'ACTIVITE ECONOMIQUE</b> .....	<b>27</b>
III.1 Participation à l'activité économique .....	27
III.2 Structure professionnelle de la population active .....	29
<b>IV- LES MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION</b> .....	<b>33</b>
IV.1 Effectif et taille des ménages .....	33
IV.2 Conditions d'habitation des ménages .....	33
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>43</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	<b>45</b>



# INTRODUCTION



**L**e Maroc a connu, depuis l'Indépendance, la réalisation de cinq recensements. Le premier était en 1960 et le dernier en 2004.

A l'occasion de chaque recensement, de nouvelles méthodes sont introduites lors des phases préparatoires, d'exploitation ou de publication des données. Le RGPH 2004, lui aussi, a connu des innovations particulièrement en matière d'exploitation puisque, pour la première fois, la lecture automatique de documents (LAD) est utilisée. Cette technique a permis de gagner sur les délais de publication et en même temps elle a assuré le traitement exhaustif de tous les documents ayant servi comme support de collecte de données, chose qui était pratiquement impossible dans l'immédiat si l'on procède selon la méthode classique.

La mise en place du processus de décentralisation nécessite, entre autres, la disponibilité d'informations démographiques et socio-économiques fiables et pertinentes pour permettre aux décideurs d'évaluer les besoins et les attentes en matière de planification et d'orienter, par conséquent, les réformes et les politiques du pouvoir public dans les différents secteurs de développement.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la publication par la Direction Régionale, relevant du Haut Commissariat au Plan, de ce rapport qui se propose de faire une présentation détaillée des données relatives à la Région de Marrakech-Tensift-Al Haouz émanant du RGPH 2004.

Les principaux thèmes autour desquels s'articule le présent document sont :

- Les caractéristiques démographiques
- Le niveau d'instruction de la population
- Les caractéristiques de l'activité économique
- Les ménages et leurs conditions d'habitation.

Ce schéma d'analyse s'est attaché à dégager les tendances des phénomènes étudiés grâce à la comparaison des résultats de 2004 avec ceux de 1994 et à mettre l'accent sur les disparités aussi bien entre les deux sexes qu'entre les deux milieux de résidence.



# CHAPITRE I

## **LES CARACTERISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION**





## I. LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

### I.1 Accroissement démographique et répartition spatiale de la population

Au 1er septembre 2004, on a recensé 3.102.652 habitants dans la région de Marrakech Tensift Al Haouz contre 2.724.204 en 1994, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,3%. En ce qui concerne la population urbaine de la région, elle est passée de 948.640 habitants en 1994 à 1.216.713 en 2004 enregistrant un taux d'accroissement annuel moyen de 2,5%. La prolifération des villes a continué au cours de la décennie 1994 - 2004 et la région a vu son taux d'urbanisation passer de 34,8% à 39,2%.

Tableau 1 : Répartition de la population légale de la région selon les provinces et préfectures et le milieu de résidence (RGPH 1994 et 2004)

Prov. et préf.	Milieu	1994	2004	TAMA(%) <sup>1</sup>
<b>Marrakech</b>	Urbain	676800	843575	2,2
	Rural	184405	227263	2,1
	<b>Total</b>	<b>861205</b>	<b>1070838</b>	<b>2,2</b>
<b>Al Haouz</b>	Urbain	33484	52193	4,5
	Rural	401606	432119	0,7
	<b>Total</b>	<b>435090</b>	<b>484312</b>	<b>1,1</b>
<b>Chichaoua</b>	Urbain	31825	43862	3,3
	Rural	279975	295956	0,6
	<b>Total</b>	<b>311800</b>	<b>339818</b>	<b>0,9</b>
<b>Essaouira</b>	Urbain	75437	95566	2,4
	Rural	358244	357413	0,0
	<b>Total</b>	<b>433681</b>	<b>452979</b>	<b>0,4</b>
<b>El Kelaa des Sraghnas</b>	Urbain	131094	181517	3,3
	Rural	551334	573188	0,4
	<b>Total</b>	<b>682428</b>	<b>754705</b>	<b>1,0</b>
<b>Région</b>	Urbain	<b>948640</b>	<b>1216713</b>	<b>2,5</b>
	Rural	<b>1775564</b>	<b>1885939</b>	<b>0,6</b>
	<b>Total</b>	<b>2724204</b>	<b>3102652</b>	<b>1,3</b>

Source : RGPH 1994, 2004

L'accroissement démographique différentiel constaté en faveur du milieu urbain au niveau régional reste également de mise à l'infrarégional où il est plus prononcé pour les provinces traditionnellement à prédominance rurale.

(1) TAMA : Taux d'Accroissement Moyen Annuel.

## I-2- Population selon l'âge et le sexe :

### I-2-1- Le rapport de masculinité :

Le rapport de masculinité permet de mesurer l'état de l'équilibre des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes.

Tableau 2 : Rapport de masculinité par province et par milieu de résidence en 2004

Provinces et préfectures	Urbain	Rural	Ensemble
Chichaoua	96,9	95,1	95,3
Essaouira	99,2	98,9	99,0
Al Haouz	98,9	99,5	99,5
Kelaa sraghna	94,1	103,5	101,2
Marrakech	95,8	102,8	97,2
Ensemble de la région	96,0	100,3	98,6

Source : RGPH, 2004

En 2004, Le rapport de masculinité atteint 98,6 pour la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz c'est-à-dire qu'en moyenne il y a 98,6 hommes pour 100 femmes. Ce surnombre de femmes par rapport aux hommes est plus accentué en milieu urbain où l'on compte 96 hommes pour 100 femmes par contre, en milieu rural, il y a presque autant d'hommes que de femmes. La mortalité différentielle généralement en faveur des femmes et les mouvements migratoires semblent tenir une part d'explication de ce phénomène.

En ce qui concerne les provinces, Chichaoua se démarque par un déficit en hommes avec un rapport de 95 hommes pour 100 femmes. Les autres provinces présentent, quant à elles, des différences relativement faibles. Selon le milieu, le déficit en hommes dans la partie urbaine de la province Klaa Sraghna est relativement plus important avec un rapport de masculinité de l'ordre 94. De l'autre côté, il est à noter que les campagnes de Kelaa Sraghna et Marrakech affichent plutôt des rapports en faveur des hommes (104 et 103 respectivement).

### I-2-2- La population selon les groupes d'âges :

La population de la région de Marrakech Tensift Al Haouz présente une structure encore jeune puisque plus de 33% de cette population est âgée de moins de 15 ans en 2004. La population en âge actif présente près de 60% de la population de la région. Quant à la population âgée de 60 ans et plus, elle ne dépasse guère la proportion de 8,3%.

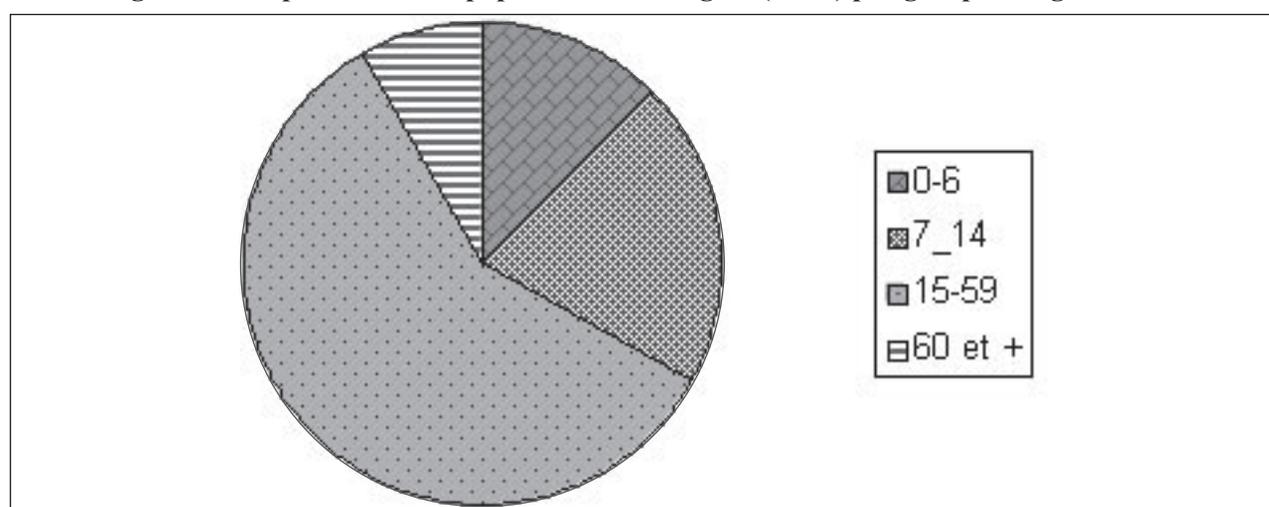


**Tableau 3 : Répartition de la population de la région (en %) par groupes d'âges en 2004**

Groupes d'âges	% de population
0-6 ans	12,5
7-14 ans	20,6
15-59 ans	58,6
60 ans et plus	8,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH : 2004

**Figure 01 : Répartition de la population de la région (en %) par groupes d'âges en 2004**



**Tableau 4 : Répartition de la population de la région (en %) par province, par milieu et par groupes d'âges en 2004**

Provinces et préfectures	Moins 15 ans			15 – 59 ans			60 ans et plus		
	Urb.	Rur.	Ens.	Urb.	Rur.	Ens.	Urb.	Rur.	Ens.
<b>Kelaa sraghna</b>	33,2	35,6	35,0	60,5	56,4	57,4	6,3	8,0	7,6
<b>Essaouira</b>	28,9	35,7	34,3	63,0	53,7	55,6	8,1	10,6	10,1
<b>Chichaoua</b>	32,9	38,3	37,6	60,0	53,0	53,9	7,1	8,7	8,5
<b>Al Haouz</b>	31,1	35,8	35,3	61,6	55,7	56,4	7,3	8,5	8,3
<b>Marrakech</b>	27,3	33,9	28,7	64,5	58,9	63,3	8,1	7,1	7,9

Source : RGPH : 2004

La référence à la structure selon les grands groupes d'âges, permet de relever que les provinces d' Al Haouz, de Chichaoua et de Kelaa Sraghna présentent des structures relativement similaires caractérisées par un rajeunissant relatif de la pyramide. Ceci est valable quel que soit le milieu de résidence.

Quant aux provinces de Marrakech et d'Essaouira, elles présentent un vieillissement de la base de leurs pyramides expliqué par les proportions relativement bas des jeunes (moins de 15 ans) qui leur sont associées. A noter, en plus que, la province d'Essaouira présente une part importante des personnes âgées dépassant 10%.

### I-2-3- Le rapport de dépendance :

Le rapport de dépendance est le rapport des effectifs des individus d'âge inactif, généralement définis comme étant les moins de 15 ans et les plus de 60 ans, aux effectifs des personnes d'âge actif (15-59 ans). Il indique la charge économique que doit supporter la partie productive de la population.

En 2004, pour l'ensemble de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz, le rapport de dépendance est de 70% (7 inactifs pour 10 actifs) contre 75% en 1994 et 89% en 1982.

Par milieu, le rapport de dépendance est beaucoup plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, soit 81 contre 57 respectivement. Témoinnant d'une charge économique de la population active rurale qui est élevée. Le vieillissement démographique, devenu plus apparent en milieu rural par rapport au milieu urbain, a des répercussions non négligeables sur la charge économique des jeunes générations rurales.

**Tableau 5 : Population de la région selon les grands groupes d'âges et le milieu de résidence en 2004**

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
<b>0-14 ans</b>	346689	674908	1021597
<b>15-59 ans</b>	766999	1043066	1810065
<b>60 ans et +</b>	93355	161143	254498
<b>Non déclaré</b>	1053	1125	2178
<b>Total</b>	<b>1208096</b>	<b>1880242</b>	<b>3088338</b>

Source : RGPH : 2004

### I-2-4- Population féminine en âge de procréation:

La population féminine en âge de procréation en 2004, en baisse de 22,8%, représente 52,62% de la population féminine dans la région contre 49% en 1994 (26,5% de la population totale de la région en 2004 contre 24,6% en 1994).

**Tableau 6 : Population féminine en âge de procréation (15-49 ans) en 1994 et 2004**

Population	Effectif	
	1994	2004
<b>Population féminine en âge de procréation (15-49 ans)</b>	666563	818488
<b>Population féminine totale</b>	1358489	1555212
<b>Population totale de la région</b>	2708970	3088338

Source : RGPH 1994, 2004



### I-3- Etat matrimonial de la population :

De la répartition des personnes âgées de 15 ans et plus selon la situation matrimoniale, se dégage que le statut de marié prédomine. Il concerne 56,2% de la population de la région. La part des célibataires est de 36,3%. Elle est plus importante chez les hommes que les femmes, soit 30,7% des femmes contre 42,2% des hommes de la région. Par milieu, le statut du célibat est plus présent parmi la population urbaine (39,5%) que la population rurale (34,1%). Cette différence peut être expliquée en partie par le report plus fréquent du premier mariage en milieu urbain.

**Tableau 7 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence**

Etat matrimonial	Milieu Urbain			Milieu rural			deux milieux		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
<b>Célibataire</b>	45,3	34,0	39,5	40,0	28,3	34,1	42,2	30,7	36,3
<b>Marié(e)</b>	52,8	51,3	52,0	58,4	59,8	59,1	56,1	56,2	56,2
<b>Veuf (ve)</b>	0,9	3,8	2,4	0,4	1,4	0,9	0,6	2,4	1,5
<b>Divorcé (e)</b>	0,9	10,9	6,1	1,1	10,5	5,8	1,0	10,7	5,9
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH : 2004

Le divorce étant relativement plus élevé en milieu urbain (6,1%) qu'en milieu rural (5,8%), en raison semble-t-il du remariage également plus facile parmi les divorcés ruraux. Le phénomène concerne les femmes (10,7%) plus que les hommes (1%), en raison, encore une fois du remariage des hommes.

Le phénomène du veuvage semble toucher, lui aussi, plus les femmes (2,4%) que des hommes (0,6%). Ceci peut trouver sur explication dans le remariage des hommes veufs, et la mortalité différentielle en faveur des femmes.

#### I-3-1-Indice de célibat définitif:

Cet indicateur permet de renseigner sur l'intensité du mariage.

**Tableau 8 : Indice du célibat définitif (%) à l'âge de 55 ans par sexe et milieu de résidence entre 1994 et 2004**

Sexe	Urbain		Rural		Ensemble	
	2004	1994	2004	1994	2004	1994
<b>Masculin</b>	4,5	3,3	2,1	1,6	3,1	2,2
<b>Féminin</b>	4,3	0,8	1,1	0,4	2,5	0,5
<b>Ensemble</b>	4,4	2,0	1,6	1,0	2,8	1,4

Source : RGPH 1994, 2004

Du tableau 8, il ressort que près de 2,8% de la population âgée de 55 ans est encore en situation de célibat.

Le célibat définitif est un phénomène urbain (4,4% en milieu urbain contre 1,6% en milieu rural) et concerne plus les hommes que les femmes (3,1% contre 2,5%). Par comparaison à l'année 1994, le célibat définitif a connu une hausse quels que soient le milieu et le sexe.

### I-3-2- L'âge au premier mariage :

A l'instar de l'ensemble du pays, la région de Marrakech-Tensift -Al haouz semble afficher des âges au premier mariage relativement élevés. On se marie nettement plus tard, en moyenne aux environs de 30,1ans pour les hommes et de 25,2 ans pour les femmes. Les hommes se marient en moyenne 5 ans plus tard que les femmes. Cet écart est plus important en milieu urbain (5,1 ans) qu'en milieu rural (4,6 ans). A souligner, par ailleurs, que cet âge progresse de 26,4 ans à 29 ans en passant du milieu rural au milieu urbain, soit une différence de 2,6 ans.

La différence des niveaux de scolarisation et du statut socio-économique de la femme, entre les deux milieux, constitue des facteurs d'explication de l'entrée plus tardive au mariage en milieu urbain qu'en milieu rural. Le degré d'urbanisation avec tout ce qu'il implique en matière de changements socio-économiques et culturels, est un facteur de différenciation déterminant de la primo- nuptialité.

D'une manière générale, l'âge au premier mariage a connu une hausse entre 1994 et 2004 quel que soit le sexe. Quant au milieu de résidence, il ressort du tableau 9 que l'âge au premier mariage urbain dans la région de Marrakech-Tensift-Al houaz, n'a pas connu de changement notable par comparaison au milieu rural.

**Tableau 9: Age moyen au premier mariage (AMPM en années) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe en 1994 et 2004**

Milieu et sexe	AMPM	
	2004	1994
<b>Urbain</b>		
<b>Masculin</b>	31,6	31,0
<b>Féminin</b>	26,5	26,7
<b>Ensemble</b>	<b>29,0</b>	<b>28,6</b>
<b>Rural</b>		
<b>Masculin</b>	29,0	27,7
<b>Féminin</b>	24,4	22,8
<b>Ensemble</b>	<b>26,4</b>	<b>25,1</b>
<b>Ensemble</b>		
<b>Masculin</b>	30,1	29,2
<b>Féminin</b>	25,2	24,2
<b>Ensemble</b>	<b>27,6</b>	<b>26,8</b>

Source : RGPH 1994, 2004



**I-4- Fécondité :**

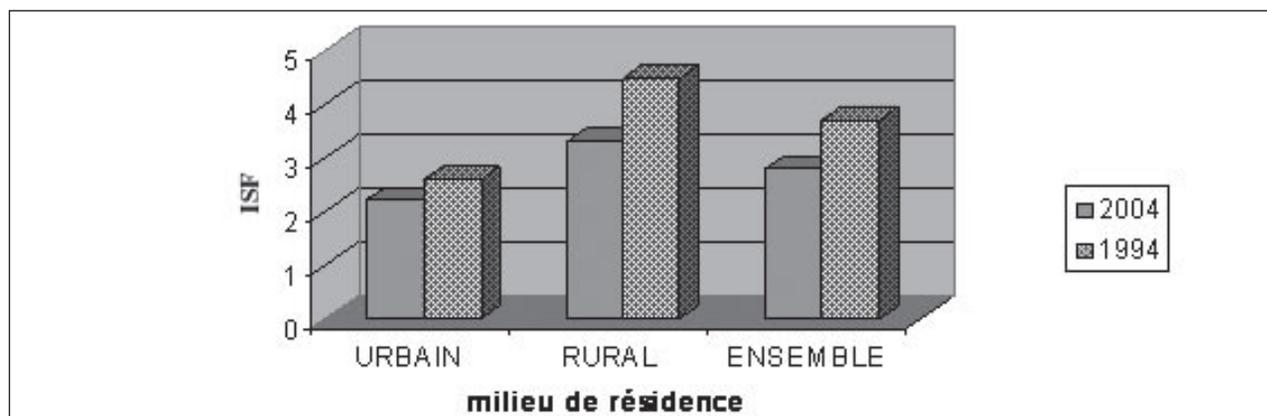
Les variations des niveaux de fécondité des femmes dépendent de tout un ensemble de facteurs socio-économiques et culturels. L'élévation du niveau d'instruction, par exemple, chez les femmes est considérée comme un facteur important du changement de leurs attitudes et comportements vis-à-vis de la procréation.

Entre 1994 et 2004, l'indice synthétique de fécondité a connu une baisse notable en passant de 3,7 à 2,8 enfants par femme, soit environ un enfant de moins en dix ans.

La baisse est plus accentuée en milieu rural (de 4,5 à 3,3 enfants par femme) qu'en milieu urbain (de 2,6 à 2,2 enfants par femme).

L'âge moyen au premier mariage, l'un des déterminants proches de la fécondité, rend compte des bouleversements qu'ont connus les comportements démographiques dans notre pays durant ces dernières décennies. L'élévation de l'âge moyen au premier mariage des femmes et le recours aux moyens de contraception sont autant de facteurs qui ont milité en faveur de cette baisse de la fécondité.

**Figure 02 : Indice synthétique de fécondité par milieu de résidence en 2004 et 1994**



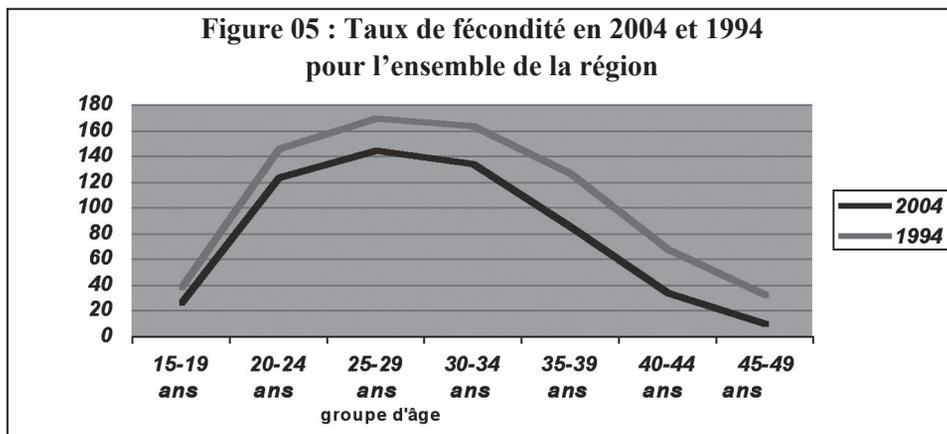
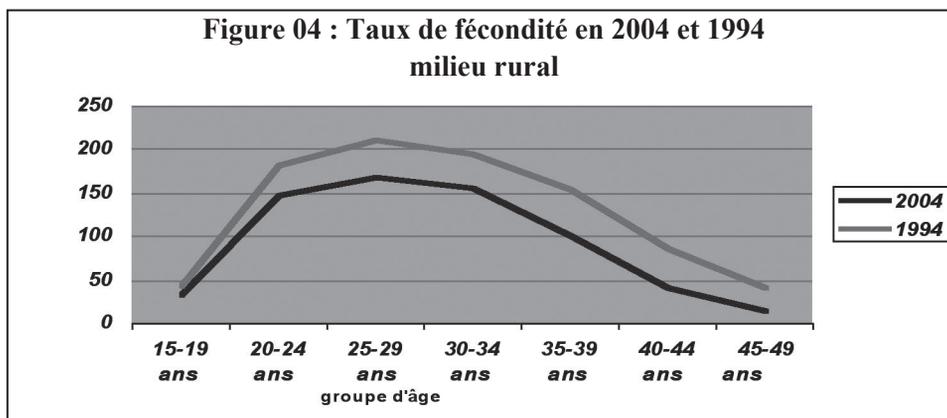
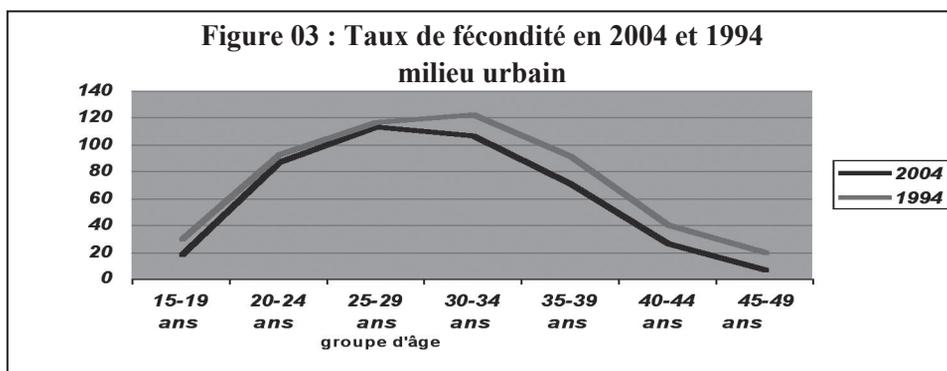
**Tableau 10 : Taux (pour mille) et indices synthétiques de fécondité (ISF enfants par femme) des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence**

Groupes d'âges	Ensemble		Urbain		Rural	
	2004	1994	2004	1994	2004	1994
15-19 ans	27,0	38,1	18,7	30,2	31,8	42,1
20-24 ans	124,0	146,8	87,7	92,4	148,2	182,2
25-29 ans	144,2	169,1	113,2	116,9	167,3	210,9
30-34 ans	134,1	163,5	107,2	122,4	156,0	194,6
35-39 ans	86,0	127,1	70,9	92,3	100,3	152,7
40-44 ans	34,1	68,2	25,9	40,4	41,2	86,3
45-49 ans	10,6	32,8	6,8	19,5	14,0	40,7
<b>ISF</b>	<b>2,8</b>	<b>3,7</b>	<b>2,2</b>	<b>2,6</b>	<b>3,3</b>	<b>4,5</b>

Source : RGPH 1994, 2004

L'examen des taux de fécondité par âge démontre que la baisse de la fécondité entre les deux recensements a eu lieu à tous les âges des femmes. Cette diminution, bien entendu, est la résultante de plusieurs facteurs dont l'évolution de l'âge au premier mariage, de l'intensification des pratiques contraceptives, de l'emploi des femmes en dehors du foyer, des coûts engendrés par la satisfaction des besoins des enfants, etc.

D'autre part, l'évolution de ces taux par âge montre que la fécondité est faible avant l'âge de 20 ans, passe par son maximum vers 20-34 ans, pour entamer une baisse d'abord lente puis rapide. La fécondité rurale reste à tous âges plus importante que la fécondité urbaine. Cette dernière est remarquablement très basse aux jeunes âges.



## CHAPITRE II

# **LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION**





## II. LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

Depuis l'Indépendance, le Maroc a mobilisé de grands moyens pour assurer la généralisation de l'enseignement et lutter contre l'analphabétisme, problématique majeure dans le processus de développement du pays.

### II-1 L'aptitude à lire et à écrire :

Pour mesurer l'aptitude de la population à la lecture et à l'écriture, on utilise ce qu'il est convenu d'appeler le taux d'analphabétisme ou son complémentaire à savoir le taux d'alphabétisation.

Elle est considérée comme alphabétisée, toute personne «capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne». Par conséquent, une personne ne sachant lire et écrire que des chiffres, que son nom ou qu'une expression rituelle apprise par cœur est considérée comme analphabète. A ranger également dans cette catégorie toute personne sachant lire mais ne sachant pas écrire.

Il est à préciser par ailleurs, que la mesure de ce phénomène ne se réfère qu'à la population âgée de 10 ans et plus.

#### II-1-1- L'analphabétisme :

Au niveau de la région de Marrakech – Tensift – Al Haouz, l'analphabétisme s'élève à 52% en 2004 contre 67,1% en 1994.

L'examen du taux de l'analphabétisme entre les deux recensements montre que la baisse concerne à la fois les deux milieux et les deux sexes.

**Tableau 11 :Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 et 2004**

Sexe	Urbain		Rural		ensemble	
	2004	1994	2004	1994	2004	1994
<b>Masculin</b>	21,5	29,4	53,0	70,6	40,4	55,8
<b>Féminin</b>	42,3	53,8	77,9	93,0	63,2	78,2
<b>Ensemble</b>	<b>32,2</b>	<b>42,0</b>	<b>65,5</b>	<b>81,8</b>	<b>52,0</b>	<b>67,1</b>

Source : RGPH 1994, 2004

Selon les résultats du recensement de 2004, ce taux cache de grandes disparités entre le milieu urbain (32,2%) et le milieu rural (65,5%) et entre les hommes (40,4%) et les femmes (63,2%). Son amplitude de variation est très large puisque le taux varie de 21,5% pour les hommes urbains à 77,9% pour les femmes rurales.

Figure 06 : Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe et le milieu de résidence en 2004

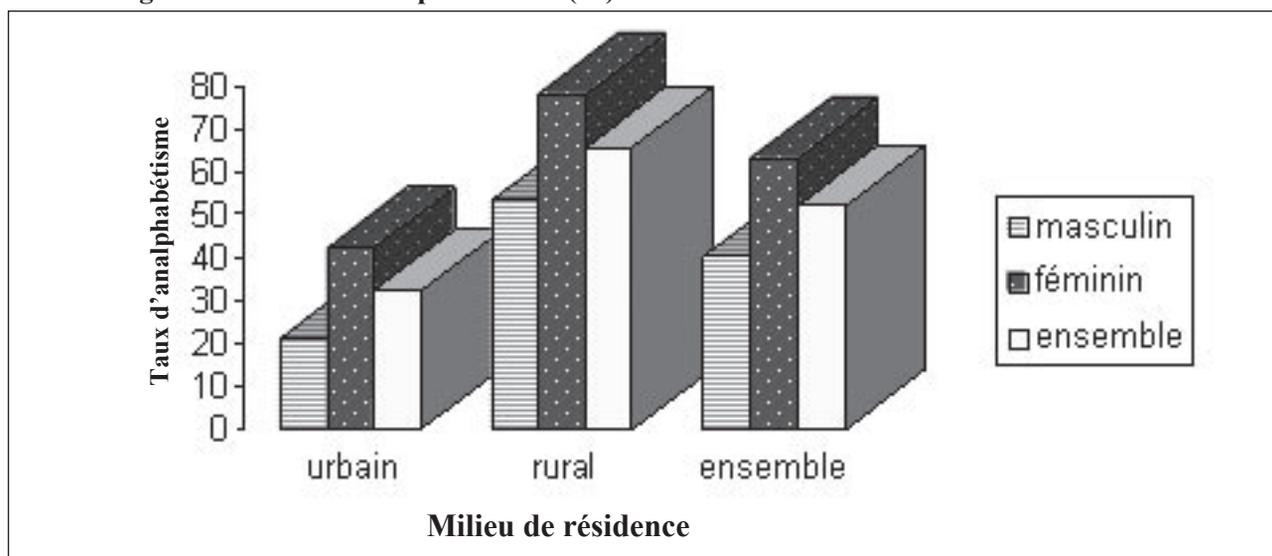


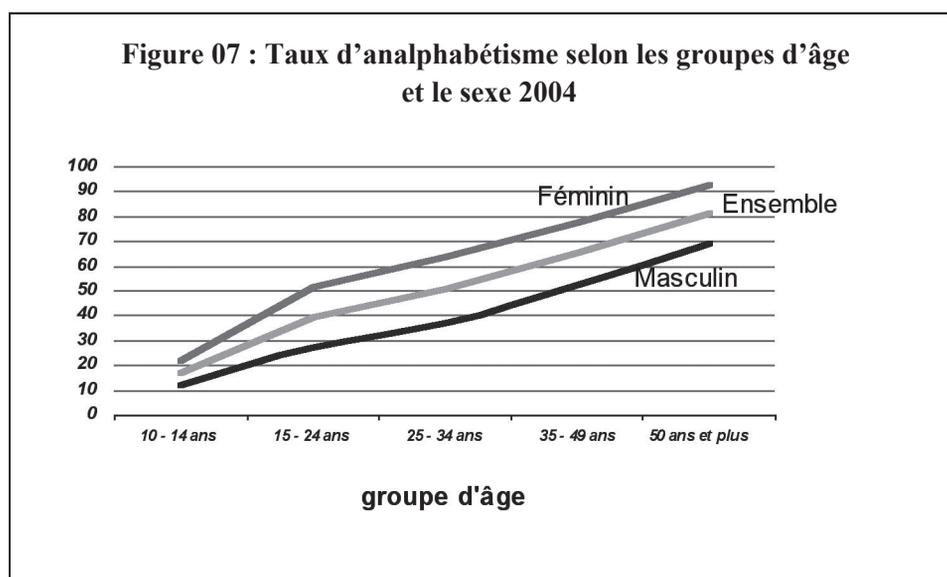
Tableau 12 : Taux d'analphabétisme (%) selon les grands groupes d'âges et le sexe en 2004

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	12,5	21,9	17,1
15 - 24 ans	27,1	51,4	39,7
25 - 34 ans	36,8	64,0	50,8
35 - 49 ans	52,3	77,4	65,0
50 ans et plus	69,0	93,1	81,1
Ensemble	40,4	63,2	52,0

Source : RGPH 2004

Selon l'âge, le taux d'analphabétisme augmente assez régulièrement pour atteindre son maximum chez les générations qui sont âgées de 50 ans et plus en 2004.

On compte encore des proportions non négligeables d'analphabètes parmi les deux groupes de générations les plus jeunes, âgées de 10 à 14 ans et de 15 à 24 ans, soit respectivement 17,1% et 39,7%. Là aussi la situation des femmes est plus défavorable que celle des hommes, chez les moins de 25 ans, le taux d'analphabétisme féminin est presque le double de celui des hommes



### II-1-2- La connaissance des langues :

La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites montre que 52% de la population ne savent ni lire ni écrire aucune langue, 17,1% sont capables de lire et d'écrire seulement la langue arabe, 38,8% sont capables de lire et d'écrire la langue arabe avec une ou plusieurs langues étrangères (français, anglais, espagnol,...) et que 0,1% de la population maîtrisent d'autres langues à l'exception de l'arabe.

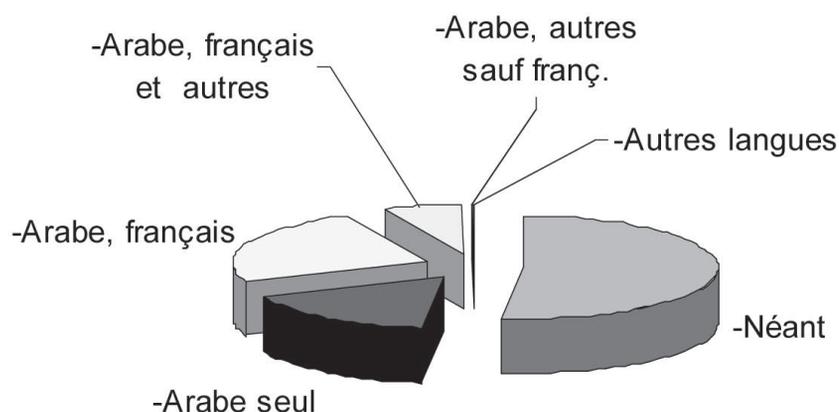
Le paysage linguistique de la population de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz est caractérisé en 2004 par le bilinguisme (arabe ; français) aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

**Tableau 13 : Population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe en 2004**

Langues lues et écrites	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Néant	482739	40,4	776435	63,2	1259174	52,0
Arabe seul	273163	22,9	141775	11,5	414938	17,1
Arabe, français	345944	29,0	242013	19,7	587957	24,3
Arabe, français et autres	89508	7,5	65501	5,3	155009	6,4
Arabe, autres sauf français	803	0,1	478	-	1281	0,1
Autres langues	1855	0,2	1515	0,1	3370	0,1
<b>Total</b>	<b>1194012</b>	<b>100,0</b>	<b>1227717</b>	<b>100,0</b>	<b>2421729</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH : 2004

**Figure 08 : Population (%) âgée de 10 ans et + selon les langues lues et écrites en 2004**



## II-2- Niveau d'étude de la population :

La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude montre que 51,2% n'ont aucun niveau de formation, et que 45,7% de la population ont un niveau au moins égal au primaire (65,5% en milieu urbain et 32% en milieu rural).

Quant au niveau supérieur, seule une proportion faible de la population urbaine a atteint ce niveau (7,8%). Cette proportion est quasiment nulle en campagne (0,7%).

Les personnes qui achèvent des études universitaires ou d'autres types de formation supérieure sont moins nombreuses.



Figure 09 : Population de la région selon le milieu de résidence et le niveau d'étude en 2004

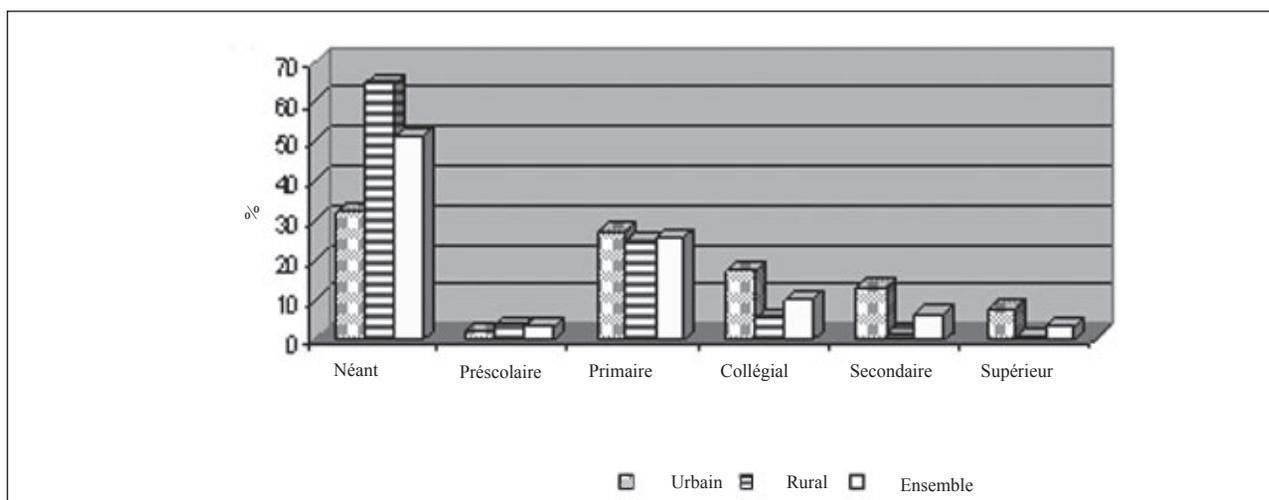


Tableau 14 : Répartition (en %) de la Population de la région âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004

Niveau d'étude	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	32,1	64,3	51,2
Préscolaire	2,4	3,7	3,2
Primaire	27,0	24,6	25,6
Collégial	17,5	5,2	10,2
Secondaire	13,2	1,5	6,3
Supérieur	7,8	0,7	3,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH : 2004



# CHAPITRE III

## **L'ACTIVITE ECONOMIQUE**





### III- L'ACTIVITE ECONOMIQUE

#### III-1 Participation à l'activité économique :

Avant d'examiner cette question, il convient de préciser quelques concepts à savoir la population active et la population inactive :

la population active est constituée :

- De la population active occupée formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement.
- De la population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi.

et la population inactive comprend toutes les personnes qui, au moment du recensement, ne travaillent pas et qui ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il s'agit notamment des femmes au foyer, des écoliers, des retraités, des malades ou infirmes, etc.

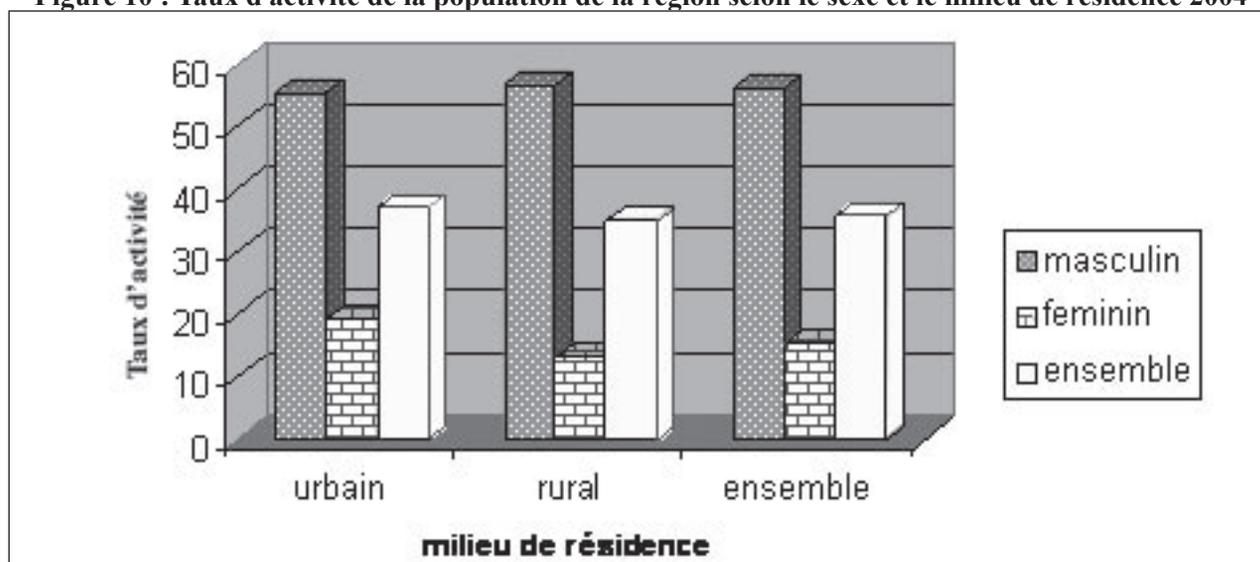
#### III-1-1 Taux d'activité :

Le taux d'activité enregistré au niveau de la région a atteint 35,6% en 2004 contre 33,2% en 1994.

Selon le sexe, il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, soit 56,1% contre 15,4%.

Selon la résidence, le taux d'activité en milieu urbain est supérieur à celui calculé en milieu rural, soit 36,9% et 34,8% respectivement.

Figure 10 : Taux d'activité de la population de la région selon le sexe et le milieu de résidence 2004



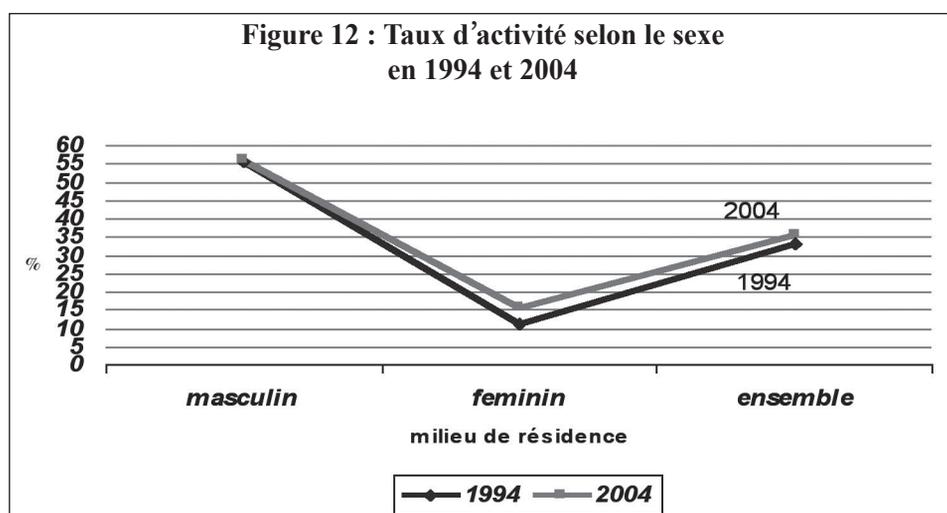
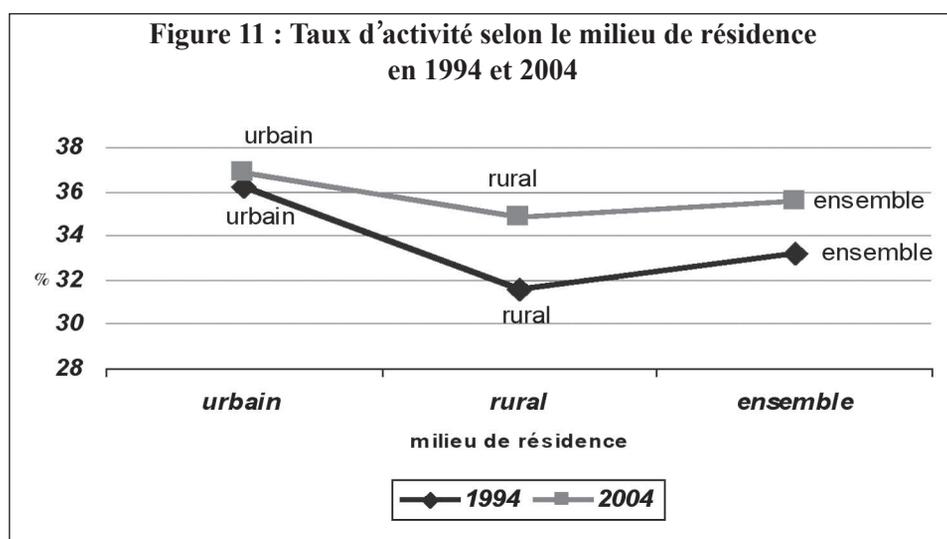
**Tableau 15: Taux d'activité de la population de la région selon le milieu de résidence et le sexe (%) en 2004**

Milieu de résidence	Masculin		Féminin		Ensemble	
	2004	1994	2004	1994	2004	1994
Urbain	55,3	54,9	19,1	18,4	36,9	36,2
Rural	56,6	55,7	13,0	7,2	34,8	31,6
Ensemble	56,1	55,4	15,4	11,1	35,6	33,2

Source : RGPH : 2004

Par rapport à 1994, le taux d'activité a enregistré une légère augmentation d'ordre de deux points. Cette augmentation a concerné aussi bien les hommes et les femmes que les deux milieux de résidence.

A noter que la progression de l'activité féminine est relativement plus importante en milieu rural.





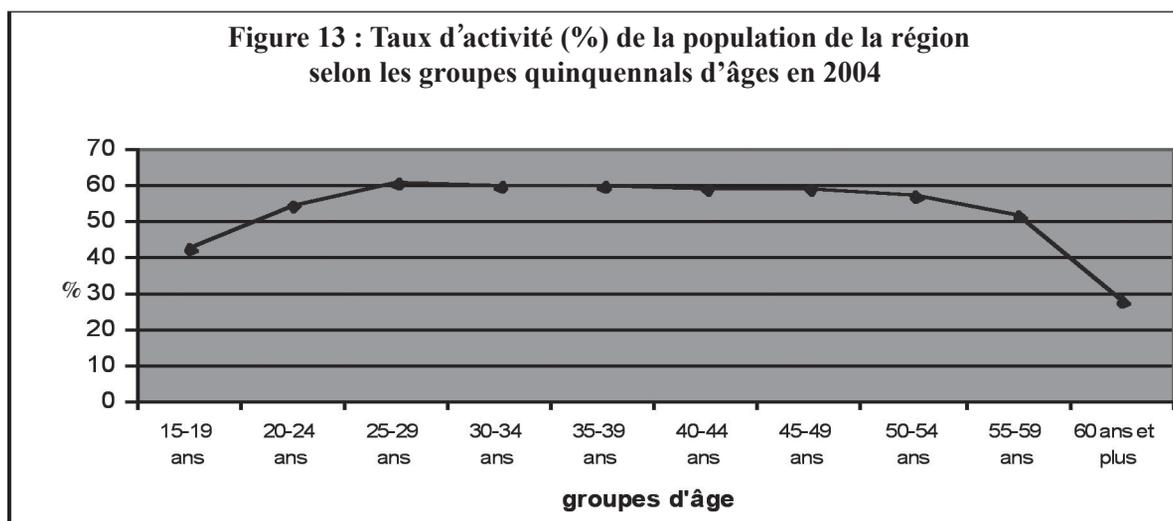
**Tableau 16: Taux d'activité (%) de la population de la région selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe en 2004**

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	58,2	27,6	42,5
20-24 ans	84,3	27,8	54,8
25-29 ans	96,0	27,3	60,7
30-34 ans	97,8	24,2	59,8
35-39 ans	98,1	23,5	59,6
40-44 ans	97,8	22,0	59,1
45-49 ans	95,4	20,3	59,2
50-54 ans	94,6	16,6	56,9
55-59 ans	90,0	13,7	51,7
60 ans et plus	51,4	5,7	28,1

Source : RGPH : 2004

Selon l'âge, le taux d'activité décrit une courbe qui part d'un minimum aux jeunes âges (moins de 20 ans), connaît une ascension importante (après 20 ans) pour se stabiliser aux âges de forte activité (25-50 ans), avant d'entamer une baisse d'abord lente jusqu'à l'âge de la retraite (60 ans) puis très rapide au-delà.

A tout âge, l'écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes est plus élevé.



### III-2- Structure professionnelle de la population active :

Le tableau ci-dessous donnant la répartition des actifs selon la situation dans la profession, fait ressortir que le salariat occupe le premier rang puisqu'il concerne 45,7% des actifs. La prédominance de ce statut est beaucoup plus apparente en milieu urbain où 65,4% des actifs sont des salariés contre 33,4% en milieu rural.

**Tableau 17: Population active (%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence**

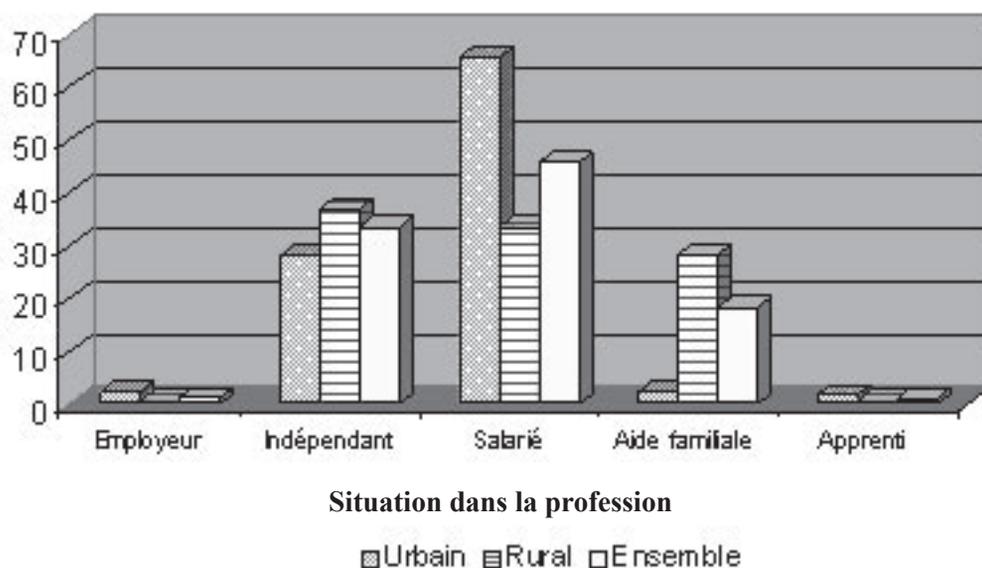
Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	2,4	0,7	1,4
Indépendant	28,1	36,8	33,5
Salarié	65,4	33,4	45,7
Aide familiale	2,3	28,3	18,3
Apprenti	1,8	0,8	1,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH : 2004

Les indépendants constituent au niveau de la région 33,5% de la population active. Ce statut est plus présent en milieu rural puisqu'il concerne 36,8% d'actifs contre 28,1% en milieu urbain.

A signaler également que le statut d'aide familiale est plutôt une caractéristique rurale. Elle concerne 28,3% d'actifs ruraux contre seulement 2,3% en milieu urbain.

**Figure 14 : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence en 2004**



## CHAPITRE IV

# **LES MÉNAGES ET CONDITIONS D'HABITATION**





## **IV. LES MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION**

### **IV-1-Effectif et taille des ménages :**

Le nombre de ménages dans la région de Marrakech- Tensift- Al Haouz est passé de 452.000 ménages en 1994 à 565.883 ménages en 2004, soit une hausse de 25,8%, répartis en 249.670 ménages urbains et 316.213 ménages ruraux. Les ménages urbains représentent ainsi 44,1% de l'ensemble des ménages de la région. La population a tendance à vivre dans des ménages de plus en plus restreints. La taille moyenne des ménages qui était de 6 personnes par ménage en 1994, a diminué pour atteindre 5,5 en 2004. Durant la même période, la taille moyenne des ménages passa de 6,5 à 5,9 personnes en milieu rural et de 5,3 à 4,8 personnes en milieu urbain.

### **IV-2-Conditions d'habitation des ménages :**

#### **IV-2-1- Type de logement :**

Le type de logement est un indicateur qui peut renseigner sur le niveau socioéconomique du ménage. En effet, les logements se caractérisent, en 2004, par une forte hétérogénéité. La maison de type rural prédomine (88,2%) à la campagne. Les matériaux utilisés pour sa construction sont encore très largement le pisé et la pierre sèche.

En milieu urbain, la grande majorité des ménages occupe des logements de type marocain, soit 74,8 % (26,8% des maisons marocaines traditionnelles et 48,0% des maisons modernes). La part des ménages urbains qui résident dans des appartements est en progression ; elle atteint 6,6% contre 4,9% en 1994.

L'habitat sommaire, considéré insalubre, connaît une situation contrastée selon les milieux. Constituée de baraques et de constructions assimilées, cette forme d'habitat héberge 6,9 % (7,6% en 1994) des ménages urbains. En milieu rural, en revanche, cette proportion n'est que de l'ordre de 3 % des ménages.

Enfin, les villas, quant à elles, n'abritent que 4,1 % des ménages citadins, contre 0,2% en milieu rural.

**Tableau 18: Répartition des ménages selon le type de logement occupé et le milieu de résidence**

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	4,1	0,2	1,9
Appartement	6,6	0,1	3,0
Maison marocaine traditionnelle	26,8	2,6	13,3
Maison marocaine moderne	48,0	3,8	23,3
Maison sommaire ou bidonville	6,9	3,0	4,7
Habitation de type rural	2,9	88,2	50,6
Autres	4,7	2,1	3,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH : 2004

#### IV-2-2- Occupation des logements :

Une autre manière d’appréhender le degré de pression exercée sur le parc des logements est de scruter les variations dans le temps du nombre moyen de pièces d’habitation qu’occupe un ménage.

En 2004, près de 36,5% des ménages occupent un logement d’au plus 2 pièces (d’une ou de deux pièces) contre 40,4% en 1994. Ce pourcentage est plus élevé en milieu urbain (38,9%) qu’en milieu rural (34,7%).

Les logements à deux (25,4% contre 27,3% en 1994) et trois pièces (28% contre 25,8% en 1994) sont relativement les plus nombreux.

Pour les ménages urbains occupant un logement d’une pièce, ils représentent 13,5% en 2004 contre 17,5% en 1994, ce qui semble présenter une tendance des ménages à occuper des logements de plus en plus spacieux.

**Tableau 19: Répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence**

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	13,5	9,2	11,1
2 pièces	25,4	25,5	25,4
3 pièces	29,1	27,1	28,0
4 pièces	12,9	18,8	16,2
5 pièces	6,0	8,6	7,4
6 pièces	5,4	5,0	5,2
7 pièces	2,2	1,8	2,0
8 pièces et plus	3,4	2,8	3,0
Non déclaré	2,2	1,2	1,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH : 2004



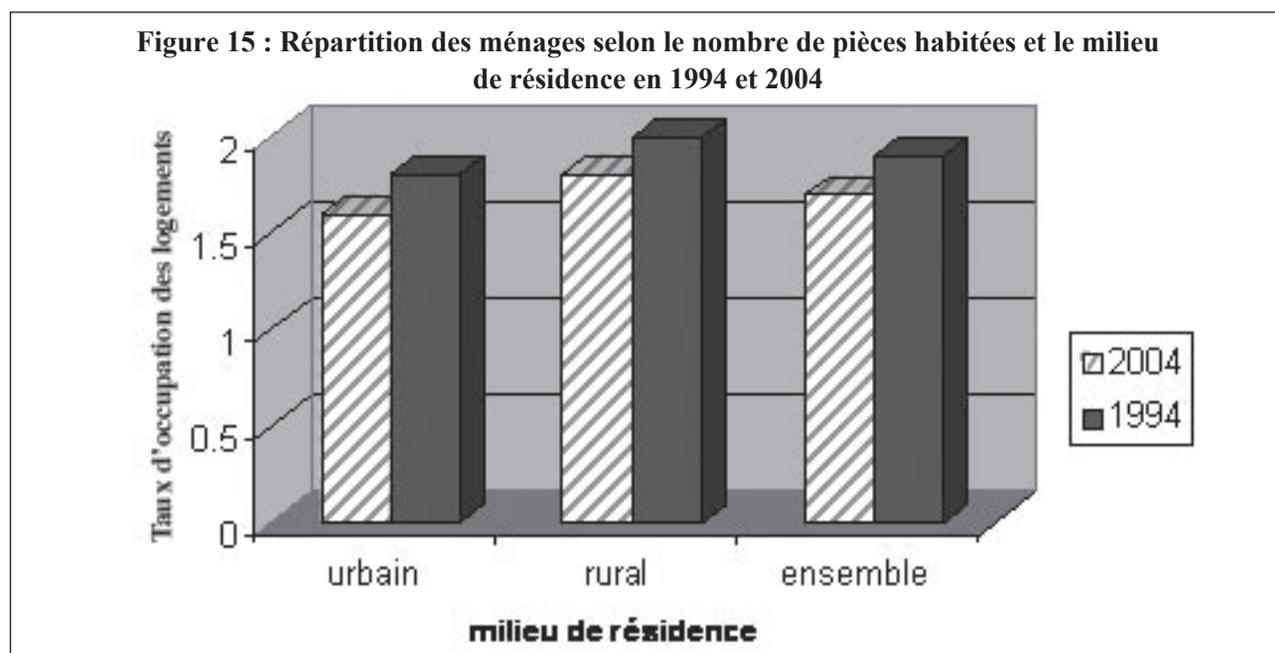
**Tableau 20: Taux d’occupation (personnes/pièce)  
des logements selon le milieu de résidence en 1994 et 2004**

Urbain		Rural		Ensemble	
2004	1994	2004	1994	2004	1994
1,6	1,8	1,8	2,0	1,7	1,9

Source : RGPH 1994, 2004

L’examen du taux d’occupation révèle que, en 2004, on compte près de 1,7 personnes par pièce. Une densité qui est légèrement plus élevée en milieu rural (1,8 personne par pièce) qu’en milieu urbain (1,6 personne par pièce).

Par comparaison aux données de 1994, il ressort que la densité par pièce a connu un recul passant de 19 personnes à 17 personnes pour 10 pièces. Ce constat reste valable quel que soit le milieu de résidence.



#### IV-2-3- L’ancienneté du logement urbain :

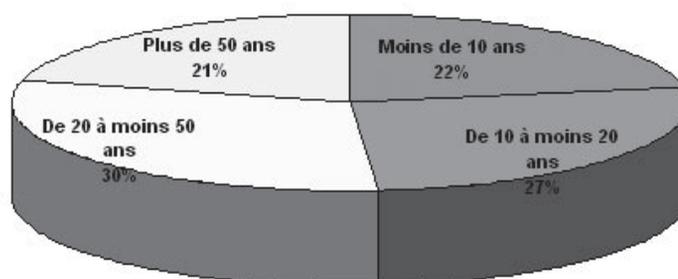
L’examen de l’âge des logements urbains révèle que le parc au Maroc est constitué de logements relativement anciens. Ainsi plus de la moitié des ménages sont logés dans des habitations construites, il y a au moins 20 ans. Les moins de 10 ans n’abritent qu’un peu plus de 22% seulement des ménages.

**Tableau 21: Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement en 2004**

Age du logement	%
Moins de 10 ans	22,1
De 10 à moins 20 ans	26,6
De 20 à moins 50 ans	30,5
Plus de 50 ans	20,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

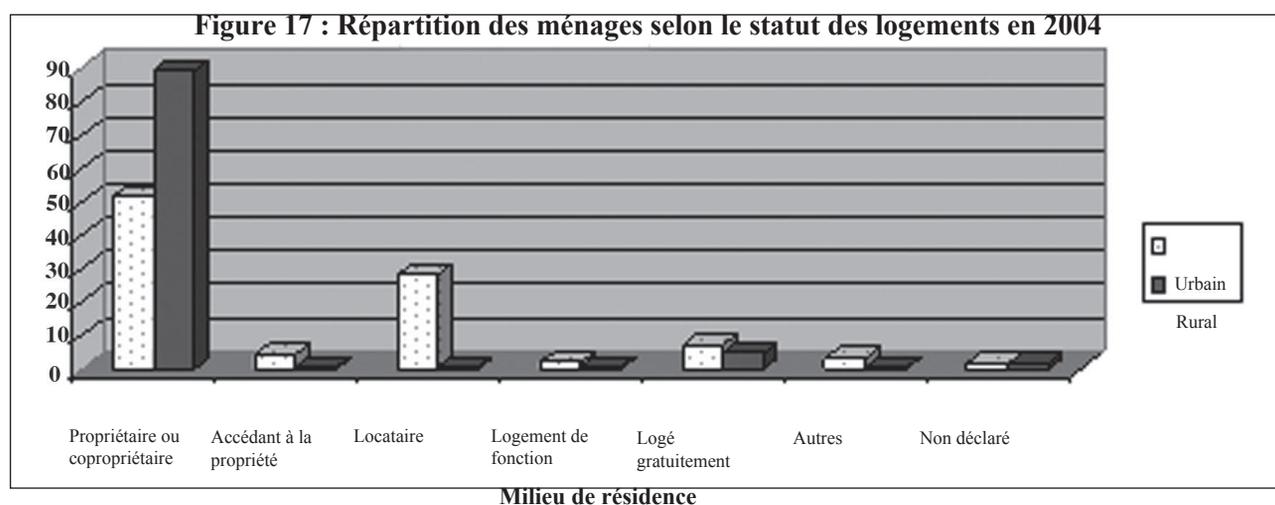
Source : RGPH 2004

**Figure 16 : Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement en 2004**



#### **IV-2-4- Statut d'occupation du logement :**

Selon le recensement de 2004, en milieu rural, l'écrasante majorité (89,3%) des ménages ont déclaré occuper leur logement à titre de propriétaires. Par contre, en milieu urbain, seul 51,8% des ménages occupent leur logement en tant que propriétaires et 28,5% des ménages l'occupent à titre de locataires. Quant aux ménages logés gratuitement, ils constituent 7,4% des ménages urbains et 5,3% des ménages ruraux.



Par rapport à 1994, on note une augmentation des proportions des ménages aussi bien propriétaires que locataires passant respectivement de 70,8% à 72,8% et de 11,7% à 13,1%.

**Tableau 22: Répartition des ménages (en %) selon le statut d'occupation de leur logement en 1994 et 2004**

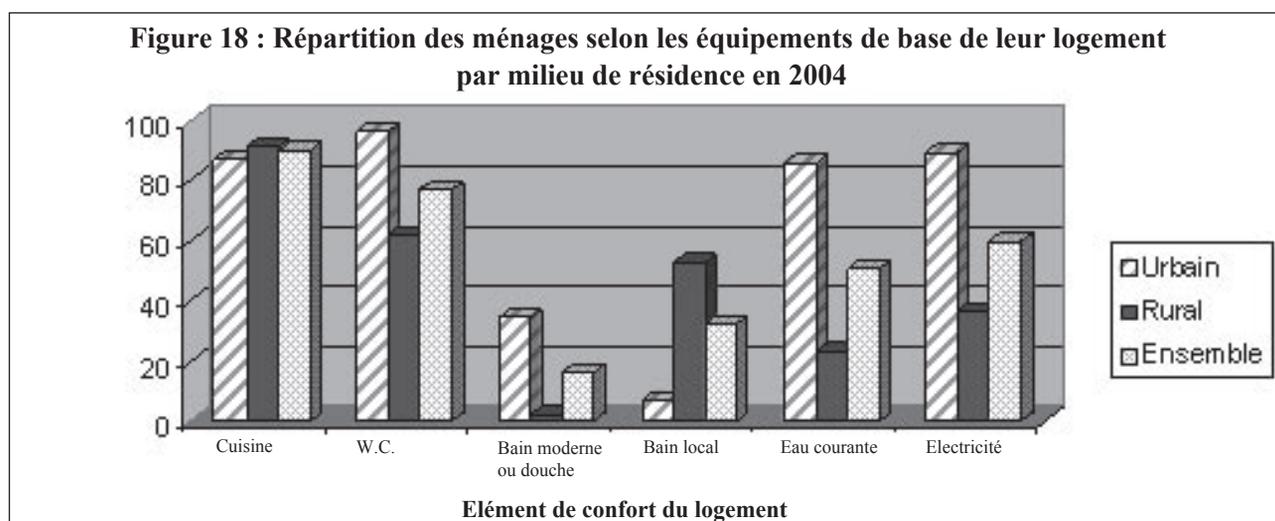
Statut d'occupation	Urbain		Rural		Ensemble	
	2004	1994	2004	1994	2004	1994
<b>Propriétaire ou copropriétaire</b>	51,8	46,2	89,3	86,6	72,8	70,8
<b>Accédant à la propriété</b>	4,6	3,5	0,9	1,3	2,5	2,2
<b>Locataire</b>	28,5	29,0	1,0	0,6	13,1	11,7
<b>Logement de fonction</b>	2,2	2,8	1,0	1,1	1,5	1,7
<b>Logé gratuitement</b>	7,4	7,4	5,3	6,7	6,2	7,0
<b>Autres</b>	3,7	7,6	0,8	2,4	2,1	4,4
<b>Non déclaré</b>	1,9	3,5	1,7	1,4	1,8	2,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH : 1994, 2004

#### IV-2-5- Eléments de confort dans le logement :

Il s'agit d'analyser certains éléments de confort dont dispose un ménage à l'intérieur du logement. Il s'agit du raccordement aux réseaux de l'eau potable et de l'électricité, de l'existence d'une cuisine et de salles d'eau (toilettes et salle de bain).

**Figure 18 : Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence en 2004**



**Tableau 23: Ménages (en %) selon les équipements de base de leur logement selon le milieu de résidence en 2004**

Élément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Cuisine</b>	87,4	91,7	89,9
<b>W.C</b>	96,1	62,1	77,1
<b>Bain moderne ou douche</b>	34,5	2,0	16,3
<b>Bain local</b>	7,1	52,7	32,6
<b>Eau courante</b>	85,8	23,1	50,7
<b>Electricité</b>	89,1	36,9	59,9

Source : RGPH 2004

En milieu urbain, le recensement de 2004 révèle que 89,1% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité et 85,8% relié à un réseau d'eau courante. Par rapport à 1994, l'accès à ces services sociaux a connu une amélioration remarquable, soit respectivement 9,7% et 11,4%.

En milieu rural, le raccordement aux réseaux d'eau potable et d'électricité (2,6% et 5,9% en 1994), malgré leur nette progression, demeurent faibles en 2004, soit respectivement 23,1% et 36,9%.

Pour ce qui est des équipements en cuisine et salles d'eau, la situation est fortement contrastée selon le milieu de résidence. Plus de 87% des ménages urbains possèdent une cuisine, tandis qu'en milieu rural, on note la disponibilité d'une pièce aménagée pour la cuisson et la préparation des repas chez 91,7% des ménages. En outre, plus de neuf ménages sur dix en milieu urbain et plus de six ménages sur dix en milieu rural disposent d'un cabinet d'aisance.



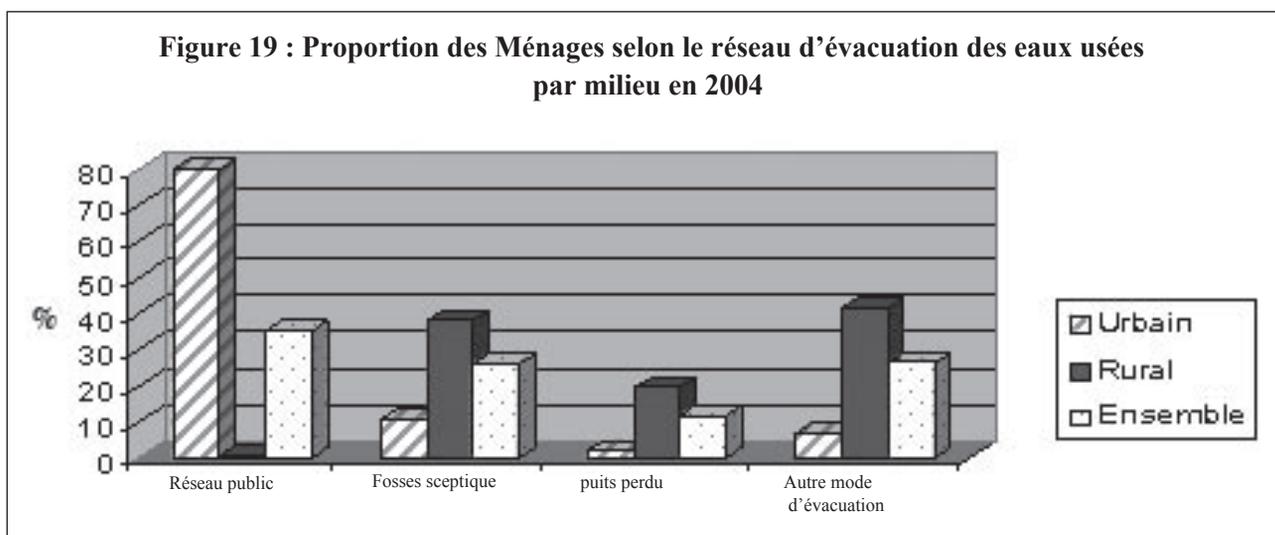
Pour ce qui est des autres éléments de confort, on observe que 34,5% des ménages urbains possèdent un bain moderne ou une douche contre 52,7% des ménages ruraux ayant un bain local.

Il convient, cependant, de noter que ces proportions ont enregistré une évolution appréciable entre 1994 et 2004.

**Tableau 24: Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence**

Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	79,8	0,6	35,5
Fosse sceptique	10,9	38,2	26,1
Puits perdu	2,3	19,5	11,9
Autre mode d'évacuation	7,0	41,7	26,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004



En milieu urbain, 79,8% des ménages disposent d'un réseau public d'évacuation des eaux usées et 10,9% utilisent une fosse sceptique.

En milieu rural, 38,2% des ménages utilisent la fosse sceptique comme mode d'évacuation des eaux usées et 19,5% utilisent les puits perdus.

Ces disparités entre urbain et rural en matière d'assainissement liquide pose la question de la préservation de l'environnement surtout en milieu rural où les pratiques utilisées menacent les ressources en eau de pollution.

Les conditions de vie d'un ménage sont, entre autres, reflétées par les éléments de confort et les biens durables dont il dispose. Les équipements ménagers améliorant

le cadre de vie des ménages ont tous connu une diffusion notable ces dernières années dans la région.

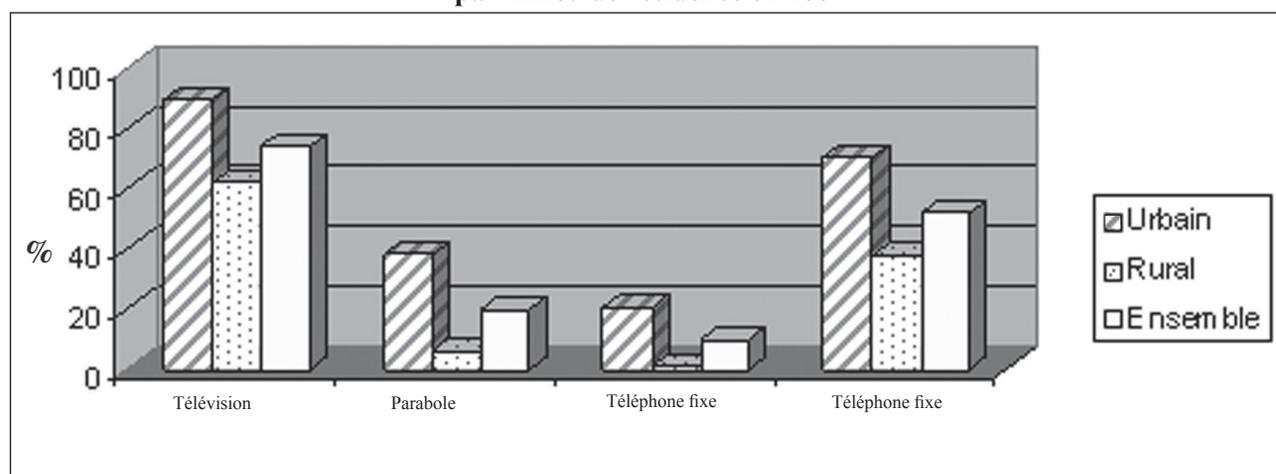
**Tableau 25: Pourcentage des ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2004**

Équipements domestiques	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	89,5	61,9	74,1
Parabole	38,0	6,1	20,2
Téléphone Fixe	21,0	1,4	10,0
Portable (au moins 1)	70,4	37,6	52,1

Source : RGPH : 2004

Le pourcentage des ménages disposant d'un poste de télévision est de 74,1% dans la région (89,5% en milieu urbain et 61,9% en milieu rural) contre 52,1% pour le téléphone portable (70,4% en milieu urbain et 37,6% en milieu rural) et 20,2% pour la parabole.

**Figure 20 : Pourcentage des ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2004**





<b>Tableau 1</b> :	Répartition de la population légale de la région selon les provinces et préfectures et le milieu de résidence (RGPH 1994 et 2004) .....	9
<b>Tableau 2</b> :	Rapport de masculinité par province et par milieu de résidence en 2004 .....	10
<b>Tableau 3</b> :	Répartition de la population de la région (en %) par groupes d'âges en 2004 .....	11
<b>Tableau 4</b> :	Répartition de la population de la région (en %) par province, par milieu et par groupes d'âges en 2004 .....	11
<b>Tableau 5</b> :	Population de la région selon les grands groupes d'âges et le milieu de résidence en 2004 .....	12
<b>Tableau 6</b> :	Population féminine en âge de procréation (15-49 ans) en 2004 .....	12
<b>Tableau 7</b> :	Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence .....	13
<b>Tableau 8</b> :	Indice du célibat définitif (%) à l'âge de 55 ans par sexe et milieu de résidence en 1994 et 2004 .....	13
<b>Tableau 9</b> :	Age moyen au premier mariage (AMPM en années) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe en 1994 et 2004 .....	14
<b>Tableau 10</b> :	Taux (pour mille) et indices synthétiques de fécondité (ISF enfants par femme) des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence .....	15
<b>Tableau 11</b> :	Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 et 2004.....	19
<b>Tableau 12</b> :	Taux d'analphabétisme (%) selon les grands groupes d'âges et le sexe en 2004 .....	20
<b>Tableau 13</b> :	Population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe en 2004 .....	22
<b>Tableau 14</b> :	La répartition (en %) de la Population de la région âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2004 .....	23
<b>Tableau 15</b> :	Taux d'activité de la population de la région selon le milieu de résidence et le sexe (%) en 2004.....	28
<b>Tableau 16</b> :	Taux d'activité (%) de la population de la région selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe en 2004.....	29
<b>Tableau 17</b> :	Population active (%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence.....	30
<b>Tableau 18</b> :	Répartition des ménages selon le type de logement occupé et le milieu de résidence.....	34
<b>Tableau 19</b> :	Répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence.....	34
<b>Tableau 20</b> :	Taux d'occupation (personnes/pièce) des logements selon le milieu de résidence en 1994 et 2004.....	35
<b>Tableau 21</b> :	Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement .....	36
<b>Tableau 22</b> :	Répartition des ménages (en %) selon le statut d'occupation de leur logement (%) en 1994 et 2004.....	37
<b>Tableau 23</b> :	Ménages selon les équipements de base de leur logement selon le milieu de résidence en 2004 .....	38
<b>Tableau 24</b> :	Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence.....	39
<b>Tableau 25</b> :	Pourcentage des ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence en 2004.....	40





<b>Figure 01</b> : Répartition de la population de la région (en %) par groupes d'âges en 2004 .....	11
<b>Figure 02</b> : Indice synthétique de fécondité par milieu de résidence en 2004 et 1994 .....	15
<b>Figure 03</b> : Taux de fécondité en 2004 et 1994 milieu urbain .....	16
<b>Figure 04</b> : Taux de fécondité en 2004 et 1994 milieu rural .....	16
<b>Figure 05</b> : Taux de fécondité en 2004 et 1994 pour l'ensemble de la région .....	16
<b>Figure 06</b> : Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe et le milieu de résidence en 2004 .....	20
<b>Figure 07</b> : Taux d'analphabétisme selon les groupes d'âge et le sexe 2004.....	21
<b>Figure 08</b> : Population (%) âgée de 10 ans et + selon les langues lues et écrites.....	22
<b>Figure 09</b> : Population de la région selon le milieu de résidence et le niveau d'étude en 2004.....	23
<b>Figure 10</b> : Taux d'activité de la population de la région selon le sexe et le milieu de résidence 2004.....	27
<b>Figure 11</b> : Taux d'activité selon le milieu de résidence en 1994 et 2004 .....	28
<b>Figure 12</b> : Taux d'activité selon le sexe en 1994 et 2004 .....	28
<b>Figure 13</b> : Taux d'activité ( %) de la population de la région selon les groupes quinquennals d'âges en 2004 .....	29
<b>Figure 14</b> : Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence en 2004 .....	30
<b>Figure 15</b> : Répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence en 1994 et 2004 .....	35
<b>Figure 16</b> : Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement en 2004 .....	36
<b>Figure 17</b> : Répartition des ménages selon le statut d'occupation des logements en 2004.....	37
<b>Figure 18</b> : Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence en 2004 .....	38
<b>Figure 19</b> : Proportion des Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu en 2004 .....	39
<b>Figure 20</b> : Pourcentage des ménages dotés de certains équipements domestiques.....	40
par milieu de résidence en 2004	